

Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011

Langues vivantes 1 et 2 du cycle terminal des séries STI2D, STL et STD2A

NOR : MENE1104143A

arrêté du 8-2-2011 - J.O. du 25-2-2011

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'Éducation ; arrêtés du 27-5-2010 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 4-2-2011 ; avis du CSE du 9-12-2010

Article 1 - Le programme de l'enseignement obligatoire de langues vivantes 1 et 2 du cycle terminal des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, sciences et technologies de laboratoire et sciences et technologies du design et des arts appliqués est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013 pour la classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 8 février 2011

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Langues vivantes de la voie technologique (LV1-LV2) - enseignement technologique en langue vivante 1 - séries STD2A, STI2D, STL - cycle terminal

Objectifs

Le programme du cycle terminal s'inscrit dans la continuité des programmes du collège et de la classe de seconde. Il prend appui sur le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de l'Europe, Didier, 2000. Téléchargeable sur http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_fr.asp) élaboré par le Conseil de l'Europe et vise à développer l'autonomie de l'élève dans la pratique des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

RÉCEPTION

- compréhension de l'oral
- compréhension de l'écrit

PRODUCTION

- expression orale en continu
- expression écrite

INTERACTION ORALE

En fin de classe de terminale technologique, le niveau de compétence visé est pour :

- **la langue vivante 1 : B2** (utilisateur indépendant - niveau avancé)*
- **la langue vivante 2 : B1** (utilisateur indépendant - niveau seuil)*

Ce programme s'articule comme suit :

1. La pratique de deux langues vivantes dans les enseignements généraux de la série (LV1 et LV2)
Les contextes d'usage de la langue étudiée sont ceux de la voie technologique et sont dictés par l'entrée culturelle :

Sciences, techniques et civilisations

Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- mythes et héros
- espaces et échanges
- lieux et formes de pouvoir
- l'idée de progrès

2. L'enseignement technologique en langue vivante 1 pris en charge par deux enseignants

Cet enseignement repose sur le programme de sciences ou de technologie de la série concernée.

Les domaines propres à chaque série ouvrent des espaces nouveaux pour une pratique accrue de la langue dans une logique de projet qui favorise la contextualisation de la communication.

Les situations d'apprentissage nécessitent l'utilisation régulière d'un lexique fonctionnel et le développement de compétences sociolinguistiques et pragmatiques.

* Conformément à l'article D. 312-16 du code de l'Éducation.

Chaque niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues renvoie à un descripteur de capacités présenté en fin du programme qui en délimite les contours selon chacune des activités langagières présentées ci-dessus. Il détermine ce que l'élève doit être capable de faire dans la langue, au niveau attendu. Ces capacités permettent ainsi une progression et une évaluation plus fines et mieux ciblées des apprentissages. Le niveau de compétence de chaque élève s'apprécie à l'aune du niveau attendu.

Du niveau « seuil » B1 au niveau « avancé » B2

Passer du niveau seuil B1 au niveau avancé B2 dans l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues constitue un progrès important dans la maîtrise de la langue apprise. Si ces deux niveaux relèvent bien de celui de l'utilisateur indépendant, la différence qui les sépare représente un degré de complexité et d'autonomie supplémentaires que l'on peut résumer comme suit :

En **réception**, l'élève est capable :

- de comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (débat, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et de textes longs, sur une gamme étendue de sujets ;
- de suivre une argumentation complexe énoncée dans un langage standard ;
- d'effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, vise une compréhension de l'implicite ;
- d'identifier le point de vue du locuteur ;
- de faire preuve d'un grand degré d'autonomie en lecture.

En **production**, l'élève est capable :

- de s'exprimer de manière détaillée et organisée sur une gamme étendue de sujets relatifs à ses centres d'intérêts ou à ses domaines de connaissance ;
- de présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, avec finesse et précision, par écrit ou par oral, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue ;
- de défendre différents points de vue et opinions et de conduire une argumentation claire et nuancée.

En **interaction**, l'élève est capable :

- de participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes, en s'exprimant avec spontanéité et aisance, y compris avec des locuteurs natifs ;
- de participer à des conversations assez longues tout en réagissant aux arguments d'autrui et en argumentant.

1. Le programme de langues vivantes de la voie technologique (LV1 et LV2)

1.1 Modalités organisationnelles

La construction du projet de cours dans une perspective actionnelle permet de définir des situations de communication concrètes dans lesquelles l'élève met en œuvre les savoirs et les compétences acquis à la fois en langues vivantes et dans l'enseignement technologique.

L'approche par compétences doit permettre de construire un parcours d'apprentissage mettant en synergie les deux langues vivantes. Des démarches collaboratives entre ces deux langues favorisent la construction de compétences de communication, mettent en perspective les savoirs et facilitent la prise de parole de l'élève en continu et en interaction.

L'approche partagée du diagnostic et du parcours de l'élève en langues est facilitée par :

- le dialogue entre les langues qui facilite la construction des compétences linguistiques, pragmatiques et méthodologiques ;

- l'organisation par groupes de compétences et la mise en place de plages d'entraînement intensif qui favorisent le transfert de compétences d'une langue à l'autre et permettent de mieux répondre aux besoins des élèves ;
- l'utilisation ciblée des technologies de l'information et de la communication qui augmente le temps d'exposition à la langue, exerce l'élève à la recherche documentaire et participe aussi de son aisance à communiquer.

1.2 Thématiques

Les entrées thématiques proposées dans les tableaux des pages suivantes résultent du croisement de **quatre notions générales** et des **pôles de connaissances** spécifiques à chaque série technologique. Ce croisement traduit l'ambition de développer sous l'entrée culturelle Sciences, techniques et civilisations une approche humaniste des enjeux liés aux sciences et aux technologies. S'intéresser à l'impact des sciences et de la technologie sur les civilisations permet de faire émerger une conscience citoyenne. En fonction de leur histoire propre et des cultures dont elles sont l'expression, les langues ont un regard spécifique sur ces thématiques. Le professeur choisit, pour chacune des classes technologiques des séries concernées, un itinéraire cohérent et structurant sur l'ensemble du cycle terminal.

Entrée culturelle du programme de langues vivantes : sciences, techniques et civilisations

- Mythes et héros
- Espaces et échanges
- Lieux et formes de pouvoir
- L'idée de progrès

à croiser avec :

Les pôles de connaissances des séries technologiques

STD2A

- Arts, techniques et civilisation
- Démarche créative
- Pratique des arts visuels
- Technologies

STI2D

- Matériaux et structures
- Énergie et environnement
- Systèmes d'information et numérique

STL

- Écologie et environnement
- Santé
- Production

Mythes et héros

Interroger les mythes, c'est s'intéresser aux héros et aux récits qui fondent une identité collective. Leur caractère universel permet de mettre en évidence la façon particulière dont chaque aire culturelle interprète l'expérience humaine et la réinvente.

Les sciences et la technologie participent de la construction des mythes : la fiction s'empare de figures emblématiques de la science, les transcende et les dépasse, ouvrant autant de perspectives pour l'innovation technologique. L'interface virtuelle donne vie au héros de fiction. Le mythe du savant devient réalité. L'évolution des outils de création génère de nouveaux héros.

Espaces et échanges

L'espace peut évoluer et prendre des contours variés : réappropriation des espaces symboliques, perte des repères dans les villes mondes, constitution d'espaces, réels et virtuels, invention de nouveaux modèles d'échanges.

On constate aujourd'hui qu'en dépit d'une grande inégalité au niveau des développements, le monde n'a jamais été aussi intégré, tant les liens de toute nature entre peuples et pays sont devenus étroits. Les échanges de toutes sortes, les « emprunts » de langue à langue, de culture à culture en littérature, dans les arts, les sciences, les techniques, la philosophie, la religion, les institutions politiques et sociales et plus généralement dans les usages quotidiens, ont pris une nouvelle ampleur dans l'unification des espaces et des peuples, des langues et des visions du monde.

Lieux et formes du pouvoir

Le pouvoir est à la fois source de l'intégration politique, sociale et personnelle, et révélateur des tensions et des conflits au sein du groupe. Le pouvoir s'exerce à travers un ensemble de relations complexes subies ou acceptées, souvent intériorisées.

Les sciences et la technologie permettent de relever certains défis et en génèrent d'autres. Elles sont à la croisée des pouvoirs et contre-pouvoirs : elles sont à la fois objet et moyen de contrôle. Source de fascination et de compétition, elles peuvent servir le pouvoir, mais également le dépasser.

L'idée de progrès

Le concept de progrès a accompagné les grands moments de l'histoire. Il traverse et bouscule les héritages et les traditions, entraînant une grande variété de processus d'évolution ainsi que des résistances face au changement.

Relayé par un développement des technologies de pointe, une accélération des avancées scientifiques et techniques, le culte de la nouveauté et du progrès fait l'objet, ces dernières décennies, d'une prise de

conscience accrue des conséquences possibles qui en résultent.

Le professeur choisit les thématiques abordées en cours de langues en fonction des sections présentes dans l'établissement. À partir de documents authentiques de toute nature, contemporains ou antérieurs, il convient de donner aux élèves des éléments de contextualisation qui leur permettent d'établir des relations pour mieux appréhender les enjeux relatifs à l'entrée culturelle Sciences, techniques et civilisations.

Pour mieux répondre aux besoins des élèves dans le cadre de l'enseignement technologique en LV1, il paraît opportun de synchroniser les thématiques abordées dans ces deux enseignements.

2. L'enseignement technologique en langue vivante 1 pris en charge par deux enseignants

2.1 Modalités organisationnelles

L'enseignement technologique en langue vivante 1 est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant d'une discipline technologique (un enseignant de physique-chimie pour la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire de la série STL ; un professeur des enseignements technologiques pour les séries STD2A, STI2D et la spécialité biotechnologies de la série STL) et un enseignant de langues vivantes. Il repose entièrement sur le programme de sciences ou de technologie de la série concernée.

Cet enseignement fait intervenir des démarches collaboratives et complémentaires entre les deux disciplines ainsi que des modalités pédagogiques variées (présence simultanée ou alternée des professeurs).

2.2 Activités

L'entrée par la discipline technologique doit enrichir et motiver la communication dans la langue vivante. Les activités proposées aux élèves et les productions, notamment orales, qui en découlent n'en seront que plus concrètes et pratiques. La construction d'une véritable maîtrise des technologies de l'information et de la communication se fait en étroite corrélation avec les activités proposées. L'élève devra en particulier être régulièrement entraîné à :

- la construction de diaporamas de présentation ;
- le maniement de logiciels adaptés ;
- la communication à distance par webcam, messagerie électronique, par visio-conférence, etc. ;
- la gestion d'enregistrements (enregistrer, séquencer, etc.).

Les exemples d'activités proposées ci-après ne constituent pas une liste limitative et sont issus des différentes séries de la voie technologique.

Activités de réception

Utiliser la langue vivante dans le champ de la discipline scientifique ou technologique implique la compréhension de documents informatifs ou de consignes tant à l'oral qu'à l'écrit. Une attention particulière sera accordée, sur un plan méthodologique, aux stratégies de la réception : la contextualisation du message, le repérage de l'information, la corrélation d'éléments porteurs de sens, l'inférence, etc.

Confronter l'élève à des supports variés favorise le transfert des savoirs et des savoir-faire d'une situation de communication à une autre. Le décodage et la mémorisation du lexique par exemple se retrouvent facilités lorsque la découverte, la reconnaissance et le réemploi se font par le biais d'activités et de supports diversifiés (textuels, iconographiques, audio, vidéo, 3D, etc.). Le scénario pédagogique retenu doit favoriser l'entraînement des élèves autour d'activités de réception les plus concrètes et réalistes possibles.

Exemples d'activités

- suivre des consignes techniques (télé-assistance par téléphone, webcam, etc.) ;
- comprendre une fiche technique, une notice ;
- répondre à une commande, respecter un protocole ;
- analyser un compte rendu d'expérience ;
- lire une note d'information ;
- résumer un texte, document, article présentant un protocole d'analyse, de bioproduction, des résultats d'analyses, des bilans ou étapes de bioproduction ;
- comprendre et synthétiser des légendes, articles de presse, textes critiques, extraits de « manifestes ».

Activités de production

La pratique de l'oral et la structuration de la prise de parole sont fondamentales dans le contexte technologique. La maîtrise de la communication orale doit fluidifier les échanges d'informations, faciliter les démarches collaboratives et favoriser l'acquisition de techniques de présentation. L'utilisation des Tic doit participer également de cet entraînement.

La production écrite sera abordée à la fois dans sa relation pratique à l'oral (prise de notes, etc.) et dans un rôle plus fonctionnel de consignation et de synthèse.

Exemples d'activités à l'oral

- produire et transmettre des notes d'information ;
- présenter, formaliser et soutenir un projet ;
- synthétiser une recherche contextualisée d'informations ;
- rendre compte d'un stage ou d'une visite en entreprise ;
- formuler des hypothèses, comparer, interpréter ;
- présenter une revue de projet ;
- démontrer et conclure à partir de notes ou d'un diaporama ;
- présenter, formaliser et soutenir un projet.

Exemples d'activités à l'écrit

- entrer en communication avec un partenaire étranger ;
- rédiger un cahier des charges ;
- créer une maquette de projet, un protocole ;
- produire le dossier d'accompagnement d'un projet ;
- transmettre des informations sur le suivi d'une analyse, d'une production pour traçabilité.

Activités d'interaction orale

La démarche de projet ancrée dans une thématique scientifique ou technologique génère des besoins de communication immédiate et par conséquent de fréquentes situations d'interaction orale.

Exemples d'activités

- animer des échanges collaboratifs autour d'une étude de cas ;
- argumenter et débattre en vue de la résolution d'un problème scientifique ou technique ;
- questionner, confronter, échanger à partir d'un dossier d'accompagnement d'un projet ;
- communiquer à distance (e-Twinning) ;
- passer un entretien d'embauche ou une commande par téléphone ;
- participer à une visioconférence ou l'animer ;
- participer à une réunion préparatoire ou de bilan.

Programme

Source : <http://www.education.gouv.fr/cid55411/mene1104143a.html>